

# Rencontre avec les Professions du Cadre de vie du 24 septembre 2013 sur le thème : "Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités"



**Jean Poulit**, Ingénieur Général, Conseil auprès du DUHC.



**Yves Malfilâtre**, Inspecteur général au CGEDD,  
**Bertrand Lemoine**, Atelier International du Grand Paris,  
**Robert-Max Antoni**, Président-fondateur du Séminaire Robert Auzelle.



**Yo Kaminagai**, Délégué à la conception à la maîtrise d'ouvrage de la RATP

## Services de l'Etat



**Florent Hébert**, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature - Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie,  
**Christian Curé**, Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques,  
**Emmanuel Raoul**, Plan Urbanisme, Construction et Architecture.



**Sébastien Giorgis**, Paysagistes-conseils de l'Etat,  
**Frédéric Bonnet**, Architectes-conseils de l'Etat,  
**Antoine Loubière**, Revue Urbanisme.

## Professions du cadre de vie



**Pascale Poirot**, Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs,  
**Dominique de Souza**, Union des Constructeurs Immobiliers, Fédération Française du Bâtiment,  
**Jean-Cédric Landry**, Conseil Supérieur de l'Ordre des Géomètres Experts.



**Martine Elissalt-Pattou**, Conseil National de l'Ordre des Architectes,  
**Christian Deuré**, Syntec Ingénierie,  
**Jean-Marc Bouillon**, Fédération Française du Paysage.

## Communiqué de presse Rencontre du 24 septembre 2013

### « Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités »

Le thème annuel de réflexion du Séminaire Robert Auzelle pour l'année 2013, fait suite aux thèmes des deux années précédentes portant sur « Face à l'étalement urbain, quel cadre de vie pour demain ? » en 2011 et « Quartiers écologiques en lien avec le réseau nature » en 2012 (voir [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)).

Les services de l'Etat ont confronté leurs expériences avec celles des professions du cadre de vie :

DGALN	S-dir aménagement durable	Florent Hebert
PUCA	Secrétaire permanent	Emmanuel Raoul
CERTU	Directeur	Christian Curé
Architectes conseils de l'Etat	Président	Frédéric Bonnet
Paysagistes conseils de l'Etat	Président	Sébastien Giorgis
FFP	Président	Jean-Marc Bouillon
Syntec-Ingenierie	Délégué	Christian Deuré
CNOA	Déléguée	Martine Elisalt-Pattou
SNAL	Vice- Présidente	Pascale Poirot
CSGE	Délégué	Jean-Cédric Landry
UCI	Président	Dominique de Sauza

Robert-Max Antoni, Président du SRA , a rappelé en ouverture, la nécessité de mieux cerner les limites de ces « quartiers périurbains » en veillant à établir une relation avec un territoire plus vaste, plus pertinent, dans une intercommunalité ; et de citer Robert Auzelle, à l'occasion du Centenaire de sa naissance : « **satisfaire cette dualité de besoins... que sont la mobilité et l'enracinement, tout en favorisant un nouveau mode de vie** ».

La loi *pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (ALUR) actuellement en examen, prévoit en particulier un *plan local d'urbanisme intercommunal (habitat/ déplacement)* PLUI HD qui pourrait tenir compte de ces préoccupations.

D'autres interventions ont été remarquées, celles de Bertrand Lemoine sur le Grand Paris, de Yves Malfilâtre, Inspecteur général au CGEDD, et des deux invités surprise, experts dans le domaine des mobilités, MM Jean Poulit, Ingénieur général, Conseil auprès du DUHC et Yo Kaminagai, Délégué à la conception à la maîtrise d'ouvrage de la RATP.

Antoine Loubière, Rédacteur en chef de la revue Urbanisme, a animé la rencontre.

Les interventions et débats ont été filmés et seront consultables sur [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr).

### Prochaine manifestation, sur le même thème, le lundi 2 décembre à l'Arche de La Défense : Prix National arturbain.fr 2013.

Pour tous renseignements s'adresser à Christiane Harles-Levasseur Vice-Présidente du SRA  
chargée de la communication tel : 01 43 25 42 75, mail : [ch.levasseur@orange.fr](mailto:ch.levasseur@orange.fr)

Définition de l'Art urbain selon le Séminaire Robert Auzelle:  
« Ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie  
avec un souci d'évaluation

de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ».

Correspondance à adresser au Président du Séminaire Robert Auzelle – Arche de La Défense – 92055 – LA DEFENSE cedex

Tél. : + 33 (0) 1 40 81 71 35 - Fax : + 33 (0) 1 40 81 73 90 – mail : [arturbain@i-carre.net](mailto:arturbain@i-carre.net) - Site : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)

## « Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités

Allocution d'ouverture

La troisième rencontre avec les Professions du Cadre de vie s'inscrit dans une conjonction inattendue mais heureuse du Centenaire de la naissance de Robert Auzelle et de la loi *pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (ALUR).

Le thème 2013 « Pour une réorganisation des quartiers périurbains par les mobilités » fait suite aux thèmes annuels précédents sur « l'étalement urbain » (2011) et les « quartiers écologiques » (2012).

Il illustre, en respect de la convention passée entre le SRA et la DGALN, un aspect de la politique du Grenelle de l'environnement et de la transition écologique dans le domaine de l'urbanisme.

« **Plaidoyer pour une organisation consciente de l'espace** » ouvrage de Robert Auzelle écrit en 1962 nous revient en écho et confirme le côté précurseur de l'écologiste urbain sur ce thème.

Nous devons nous intéresser « à ces territoires trop souvent négligés », qu'évoque Madame Cécile Duflot dans son courrier du 27 novembre 2012 adressé au SRA.

Nous devons aussi **reconsidérer les notions de ville et de quartier lorsqu'il s'agit de périurbain**, d'agglomération, de territoires ruraux et prendre en compte le glissement de sens de ces termes.

**Les définitions** du dictionnaire « Robert », celles de Robert Auzelle dans « Technique de l'urbanisme » (1953), de Kevin Lynch dans « L'image de la Cité » (1960), et des expériences en matière d'écoquartier aujourd'hui, nous obligent à tenir compte tout à la fois, des limites administratives, de la physionomie propre d'une certaine unité identifiant ces quartiers, ou encore lorsque c'est le cas « d'un groupement d'habitants disposant d'installations collectives et de services publics indispensables à la vie quotidienne de la population ».

Procéder à la délimitation géographique du « quartier périurbain », dans sa relation avec un territoire plus vaste et plus pertinent, dans une gouvernance mieux responsable, est essentiel. Cet exercice montre bien la difficulté d'examiner: les zones d'habitation, d'activités, de loisirs, tout autant que le « petit bourg rural de 3000 habitants » dont les équipements sont incomplets et où la mobilité des habitants reste très dépendante de la voiture.

Les quartiers des gares, de leur côté, ne peuvent être réduits à des aires de stationnement ;

Il s'agit bien d'une remise en question du zoning de l'urbanisme moderne. Bref, comme l'a écrit Robert Auzelle (n°101 de la revue Urbanisme en 1967) il s'agit « **de satisfaire cette dualité des besoins apparemment inconciliables que sont la mobilité et l'enracinement, tout en favorisant l'épanouissement d'un nouveau mode de vie** ».

Oui, il s'agit d'inventer un nouveau mode de vie.

Comme vous l'avez constaté dans l'invitation de cette rencontre, animée par le Rédacteur en chef de la revue Urbanisme, la forme de celle-ci a changé. Les services de l'Etat d'une part, et les professions du cadre de vie d'autre part, exposeront l'état d'avancement de leurs réflexions et de leurs expériences.

Auparavant, le représentant du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable présentera une synthèse des travaux du SRA sur le thème de l'année 2012.

La conclusion des échanges sera laissée à nos invités surprise avant le débat avec la salle.

Enfin, le but de nos rencontres annuelles avec les services de l'Etat et les professions du cadre de vie sur des thèmes d'intérêt général a pour objet :

- de dépasser les seuls intérêts « moraux et matériels » des membres de ces professions soumises à la concurrence dans le cadre de la mondialisation.
- d'harmoniser la culture commune et les comportements des professionnels inhérents à leurs « devoirs professionnels de conseil et de formation »

Dans ce contexte, un Etat démocratique doit **garantir l'indépendance d'esprit de ces professions, plus que jamais indispensable, pour humaniser l'application des lois, règles et normes.**

Robert-Max Antoni  
Président du Séminaire Robert Auzelle

24 sept 2013

Définition de l'Art urbain selon le Séminaire Robert Auzelle:

« Ensemble des démarches pluridisciplinaires pour améliorer le cadre de vie avec un souci d'évaluation

**de la qualité architecturale, de la qualité de la vie sociale et du respect de l'environnement ».**

Correspondance à adresser au Président du Séminaire Robert Auzelle – Arche de La Défense – 92055 – LA DEFENSE cedex

Tél. : + 33 (0) 1 40 81 71 35 - Fax : + 33 (0) 1 40 81 73 90 – mail : [arturbain@i-carre.net](mailto:arturbain@i-carre.net) - Site : [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)